

Compte rendu

De l'assemblée générale ordinaire

Vendredi 02 Septembre 2022

1. Ouverture de séance

Nous nous sommes réunis Vendredi 02 Septembre 2022 à 18 :30 pour l'assemblée générale ordinaire au jeu d'arc de Rethondes sur convocation (Annexe 1). La séance a été ouverte à 18:40.

2. Présents

L'assemblée générale ordinaire s'effectue sous feuille d'émargement. (Signée par les présents ; Annexe 2)

Les archers présents :

Jean-Luc LEFEVRE, Thomas DELASALLE, Dominique LEVERBE, Michael CHARLOT, Jérôme DELASALLE, Pierre LUZIN, Freddy GRILLOT, Nicolas COLLIGON, Daniel VENZI, Nadine GAOUA, Jean-Benoît DESTREZ, Thierry NAULEAU.

Les archers non-présents :

Didier MANY, Loïc FROISSARD, Lorraine DURY, Hervé LEMOINE, Estelle VIGNY, Julian GUILLON.

3. Ordre du jour

Rappel de l'ordre du jour. (Annexe 3)

- Admissions et démissions
- Renouvellement des licences
- Election du bureau et du comité directeur
- Bilan général de la saison (par le président)
- Bilan financier (par le trésorier)
- Bilan sportif (par le vice-président)
- Questions divers

4. Renouvellement des licences, démission et nouveaux entrants

Les licenciés ci-dessous renouvèlent leur licence, à savoir :

| | |
|-------------------|---------------------|
| Jean- Luc LEFEVRE | Thomas DELASALLE |
| Dominique LEVERBE | Michael CHARLOT |
| Jérôme DELASALLE | Pierre LUZIN |
| Freddy GRILLOT | Estelle VIGNY |
| Nicolas COLLIGNON | Thierry NAULEAU |
| Nadine GAOUA | Daniel VENZI |
| Loïc FROISSARD | Jean-Benoît DESTREZ |
| Hervé LEMOINE | Lorraine DURY |
| Julian GUILLON | Ewen GUILLON |

A noter la suspension de licence de Didier MANY pour cette année.

A noter l'admission de Marine CHARLOT

5. Election du bureau et du comité directeur

Dans le respect des statuts de l'association, cette année est une année électorale. Nous réalisons donc l'élection des membres du bureau et du comité directeur.

Election de Jean-Luc LEFEVRE au poste de Président, Thomas DELASALLE au poste de vice-président, Dominique LEVERBE au poste de trésorier, et Michael CHARLOT au poste de secrétaire. Le comité directeur se compose de Nadine GAOUA et Nicolas COLLIGNON.

6. Bilan général de la saison et bilan sportif

Nous sommes heureux que cette année les tirs aient repris, même si la fréquentation soit en baisse, et ce, au niveau national. Les archers de la compagnie se sont déplacés, et ont remporté des compétitions, au niveau local, et départemental.

En coupe d'hiver,

Pour la saison 2021-2022, la coupe d'hiver s'est tenue, et sommes heureux de notre 1^{re} place.

La coupe des capitaines a été tirée le 25 Septembre par Freddy GRILLOT, et remportée par ce dernier. Bravo à lui.

Pour la saison 2022-2023, la coupe des capitaines se tirera à Rethondes le 24 Septembre 2022, et Jean-Benoît représentera la compagnie.

Le calendrier de la Coupe d'hiver 2022-2023 sera établi lors de la réunion de ronde du 24 Septembre 2022. Nous présentons une équipe, au regard des modalités de tir, et du calendrier proposé. Si tel est le cas d'une participation, un tableau d'inscription pour les tirs sera mis en place et affiché au jeu.

Le **championnat de ronde Beursault** se tiendra le 4 Septembre 2022.

En ce qui concerne la Division Régionale, le calendrier 2022-2023 sera transmis par la fédération. En fonction des dates proposées, nous pouvons compter sur 6 archers pour nous représenter, Thomas, Daniel, Nicolas, Jean-Benoît, Dominique et Jean-Luc.

Le **tir à l'oiseau 2022** : Cette année, le traditionnel tir à l'oiseau s'est tenu le 16 Avril. Pour la troisième année consécutive, l'oiseau a été abattu par Thomas, qui devient donc empereur de la compagnie, le sixième depuis 1912. Félicitations à lui.

Le **tir en campagne 2022** s'est tenu les 9 et 10 Avril, et nous avons pu compter sur la présence de 90 archers sur les deux jours. Si cette participation semble faible, au regard des années passées, ce tir en campagne recense la deuxième plus forte fréquentation au niveau national.

Le **tir en campagne 2022-2023** se déroulera les 1^{er} et 2 Avril 2023.

En ce qui concerne la **saison salle 2021-2022**, les archers ont pu participer à différentes compétitions.

Nous félicitons Thomas pour sa 3^{ème} place en sénior 1, et Freddy, 3^{ème} en sénior 3, lors du championnat de l'Oise.

Ainsi que Thomas 2^{ème} en sénior 1, Freddy 1^{er} en sénior 3, et Jean-Luc 1^{er} en sénior 2, lors du championnat de ronde.

Nous avons également été présent sur le tir extérieur national à Saint-Maximin, avec le classement suivant :

- Sénior 1 : Thomas 1^{er}, Dominique 3^{ème} et Nicolas 4^{ème}.
- Sénior 2 : Jean-Luc 1^{er}, et Jean-Benoît 8^{ème}
- Senior 3 : Freddy 5^{ème}.

Nous comptons sur le maximum de participants lors de championnat de ronde à Cuise-la-motte les 5 et 6 Novembre 2022, comptant pour la saison 2022-2023.

Notre **tir estival 2022** fixé les 15 et 16 juillet, a malheureusement été annulé, en raison d'une décision du comité régional, stipulant que se tir ne serait pas qualificatif pour le championnat de France. Nous déciderons ultérieurement si une édition 2022-2023 aura lieu.

7. Bilan financier

Vous trouverez en annexes le bilan financier de la saison (Annexe 3 et 4).

Malgré les différentes dépenses qui restent importantes, travaux d'aménagement, réparations, remplacement de matériel, nous avons une année relativement bénéfique, avec une évolution positive de notre trésorerie.

La mairie, à cette année pu subventionner un certain nombre de poste, et notamment la mise en sécurité de notre jeu d'arc, travaux de clôture et intervention sur les nuisibles.

8. Questions diverses

L'assemblée n'a pas de questions diverses à aborder.

9. Clôture de Séance

L'ensemble des éléments de l'ordre du jour ayant été abordés, et sans autres questions, la séance est clôturée à 19:45.

Annexe 1

CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire

Le Vendredi 02 Septembre 2022, à 18h30

L'ensemble des membres de la compagnie d'arc de Rethondes sont conviés pour l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Vendredi 02 Septembre 2022 à 18:30, à la salle d'armes située Chemin de belle assise, 60153 RETHONDES.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Admissions et démissions
- Election du bureau et du comité directeur
- Renouvellement des licences
- Bilan général de la saison
- Bilan financier
- Bilan sportif
- Questions diverses
- o ...

Nous comptons sur votre présence. Dans le cas d'impossibilité, merci de nous indiquer, par tout moyen, votre non-participation à cette assemblée.

A RETHONDES, le 17 Aout 2022.

Jean-Luc LEFEVRE

Président de la compagnie.



Michael CHARLOT

Secrétaire de la compagnie



Annexe 2



Cie d'arc de Rethondes
 Chemin de la Belle Assise
 60153 RETHONDES
 06 49 88 01 04
 cie.rethondes@orange.fr
 SIRET 484 698 014 00012



FEUILLE EMARGEMENT

Assemblée générale ordinaire

| | | | |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Jean-Luc LEFEVRE |  | Thomas DELASALLE |  |
| Dominique LEVERBE |  | Michael CHARLOT |  |
| Jérôme DELASALLE |  | Pierre LUZIN |  |
| Freddy GRILLOT |  | Nicolas COLLIGNON |  |
| Estelle VIGNY | | Didier MANY | |
| Daniel VENZI |  | Loïc FROISSARD | |
| Nadine GAQUA |  | Jean-Benoît DESTREZ |  |
| Lorraine DURY | | Hervé LEMOINE | |
| Thierry NAULEAU |  | Julian GUILLON | |
| | | | |
| Nombre de Présents : | | | 12 |

La feuille d'émargement est certifiée exacte et signée, par le président de séance, et par le secrétaire de séance.

A RETHONDES, le 02 Septembre 2022.

Jean-Luc LEFEVRE
 Président de séance



Michael CHARLOT
 Secrétaire de séance



Annexe 4



Compagnie d'Arc de Rethondes

Bilan Financier - 2021/2022



Comptes Arrêtés au 31/08/2022

| Etats des comptes au : 01/09/2021 | | Etats des comptes au : 01/09/2022 | |
|---------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------|-------------------|
| Banque Populaire | 1 040,14 € | Banque Populaire | 2 628,81 € |
| Liquide | 531,32 € | Liquide | 270,00 € |
| Total liquidités | 1 571,46 € | Total liquidités | 2 898,81 € |
| Recettes | | Dépenses | |
| Cotisations FFTA | | Frais de banque | |
| Licences | 1 778,00 € | Banque populaire | 120,80 € |
| Subventions & dons | | Factures | |
| Mairie de Rethondes | 2 750,00 € | S.I.C.A.E | 353,30 € |
| Coupon Oise Sport | 15,00 € | Assurances SMACL | 204,05 € |
| Tir en Campagne 2022 | | Abonnement Site Web | 28,66 € |
| Inscriptions | 657,00 € | Licences, Abonnements & Formations | |
| Buvette | 228,10 € | Licences + Abonnements | 1 229,00 € |
| Remboursements | | Affiliation FFTA + Ronde | 67,50 € |
| Inscriptions Fédérations Compétitions | 46,00 € | Frais de Compétitions | |
| Receptions | | Inscription FFTA Compétitions | 46,00 € |
| Tir à l'Oiseau | 255,00 € | Inscriptions au championnats | 80,50 € |
| | | Récompenses (Echarpe) | 306,00 € |
| | | Tir en Campagne 2022 | |
| | | Receptions | 388,81 € |
| | | Travaux des locaux et équipement | |
| | | Equipement Archerie | 86,12 € |
| | | Réfrigérateur | 319,00 € |
| | | Clefs d'entrée | 70,00 € |
| | | Travaux divers (clotures, luminaires, ...) | 425,13 € |
| | | Services | |
| | | Intervention Nids Guêpes/Frelons | 200,00 € |
| | | St Sébastien | 30,00 € |
| | | Réceptions | |
| | | Diverses (Coupe d'hiver, Travaux) | 68,08 € |
| | | Obsèques | 90,85 € |
| | | Tir à l'Oiseau | 287,95 € |
| Total Recettes | 5 729,10 € | Total Dépenses | 4 401,75 € |
| Total Recettes et Liquidités | 7 300,56 € | Total Dépenses et Liquidités | 7 300,56 € |